



Responsabilité des banques

Par **ACD**, le **26/11/2008** à **16:44**

je suis commerçante , ma banque met environ 10 jours pour me signifier sur mon compte par internet un chèque impayé en mettant seulement le n° du chèque sans le nom de la personne ni celui de sa banque et met environ encore 10 jours pour m'envoyer par la poste le chèque impayé et c'est seulement à ce moment là que je peux voir le nom de la personne et sa banque , évidemment entretemps inutile de dire que la personne indélicata aura pu dans ce laps de temps me faire encore des chèques impayés que je n'aurai pu détecter ; à l'époque d'internet pourquoi les banques mettent elles tant de temps à nous informer et qu'elles sont leur responsabilité dans ce que j'estime un grand laisser aller de gestion qui me pénalise , puis je nme retourner contre ma banque ?